

La vérification d'identité à distance, premier pas vers l'identité numérique

La vérification d'identité en ligne s'est récemment développée de manière exponentielle. Un effet de la révolution numérique, accélérée par la crise sanitaire, mais aussi des dernières directives relatives à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Si cela permet d'ores et déjà aux citoyens de vivre dans un monde plus sécurisé, le marché n'en finit pas d'évoluer.

Nous vivons une période de profondes transformations. Chaque jour, l'économie digitale amène des évolutions dans de nombreux domaines. Ainsi, les Fintech ont révolutionné le paiement et les interactions bancaires ces dernières années. Elles ont rendu possible, via l'avènement de l'ère du mobile, de nouveaux usages, plus faciles et moins contraignants pour les utilisateurs.

L'identification n'échappe pas à cette lame de fond d'innovations. Jusqu'ici, la vérification d'identité des citoyens se faisait physiquement, par le contrôle de documents d'identité émis par des organismes régalien. Mais la digitalisation, renforcée par le contexte pandémique, a fait exploser les nouveaux usages. Les solutions d'identification à distance ne sont plus simplement un luxe, elles sont devenues une nécessité absolue. Elles ont donc dû se transformer radicalement pour coller aux nouvelles attentes.

Du nice to have au must have

À sa genèse, la vérification d'identité consistait à analyser une photocopie du document via un contrôle systématique permettant d'en garantir l'authenticité. Ces contrôles ont ensuite été réalisés sur des pièces d'identité capturées à la lumière visible, permettant ainsi de vérifier l'intégrité des données lisibles sur une pièce.

Avec la naissance des nouveaux usages numériques, ce processus a été porté sur des services en ligne. Au démarrage, il fut essentiellement adopté par les acteurs à la pointe, pour se distinguer. Un nice to have, pas encore un must have...

Le renforcement des obligations des acteurs régulés, comme les banques, au regard de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme a rendu ce type de service quasi obligatoire dans le cadre d'entrée en relation à distance.

Une réglementation source d'innovations

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) a, en effet, largement contribué à l'évolution de la vérification d'identité. La quatrième directive, en obligeant les organismes effectuant des transferts de fonds - les établissements financiers notamment - à contrôler deux pièces permettant de justifier l'identité d'une personne, a eu pour effet de faire

exploser le nombre de demandes faites à des entreprises spécialisées. La cinquième a accentué cela en imposant à ces organismes le recours à une certification PVID (Prestataire de Vérification d'Identité à Distance), accordée par l'ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information). Les contrevenants s'exposant désormais à des amendes très importantes.

Plus les menaces que font peser le blanchiment et le terrorisme grandiront, plus il y aura de directives pour encadrer les transferts de fonds et la vérification d'identité. C'est par ce biais que les citoyens pourront vivre dans un monde plus sécurisé.

Vers une pénalisation de la fraude

D'ailleurs, la sixième directive, entrée en vigueur pour les États membres le 3 décembre 2020 et qui doit être mise en oeuvre par les institutions financières d'ici le 3 juin 2021, permettra d'aller plus loin dans la pénalisation de la fraude à l'identité.

Aujourd'hui, lorsque les faux documents sont remontés par les organismes certifiés PVID aux établissements demandeurs, cela donne simplement lieu à un « blocage » du service au fraudeur. Demain, avec cette nouvelle directive, ce dernier pourra être poursuivi pénalement et encourir jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Une mesure donc particulièrement dissuasive, qui aura pour effet de transformer les organismes PVID en garant de la fraude.

Si cela marque une profonde avancée pour la vérification d'identité en ligne, il reste du chemin à parcourir pour en faire un réflexe. Ainsi, les prochaines années devraient voir arriver un profond changement : le passage à une vérification d'identité unique, la même pour tous les fournisseurs de services. Une véritable identité numérique...